

Commune Nouvelle LES HAUTS TALICAN

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 septembre à 19 Heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale de la commune déléguée de Villotran sous la présidence de Monsieur LOGEAY Philippe, Maire.

Présents : M. Philippe LOGEAY, Mme Stéphanie DERAS, M André BILLIET, Mmes Sandrine BUTTEUX, Fabienne DELARGILLIERE, MM Cyril DE MICHELIS, Corentin DE MICHELIS, Olivier DUFLLOT, Mme Brigitte MAHEU, MM Frédéric MANCINI, Alain MARLART, Serge MARTINEZ, François MELLON, Mmes Aline RICORDEAU, Gaëlle VAN DER BIJ

Absents excusés :

Secrétaire : Alain MARLART

ORDRE DU JOUR

- Délibération portant la validation de la division parcellaire à La Neuville Garnier pour l'achat du terrain de la future sente pédestre.
- Proposition d'achat du terrain derrière la mairie déléguée de Villotran appartenant à Mme Maheu.
- Point travaux Maison d'Assistants Maternelles.
- Point travaux salle multifonction de La Neuville Garnier.
- Valorisation du verger à La Neuville Garnier.
- Point Fêtes passées et à venir.
- Demande d'une habitante de licence de taxi.
- Questions diverses

Validation du dernier compte-rendu de conseil :

M le Maire demande s'il y a des remarques concernant le dernier compte-rendu de conseil. Aucune remarque, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Délibération portant sur la validation de la division parcellaire à La Neuville Garnier pour l'achat du terrain de la future sente pédestre

Monsieur le Maire demande aux conseillers de valider l'ajout de la sente à l'arrière des maisons neuves cadastrée D 364 pour une surface de 641 m². Cette décision permettra, enfin, la réalisation de l'achat de cette parcelle par l'Etablissement Public Foncier Local de l'Oise.

Le conseil valide à l'unanimité.

Proposition d'achat du terrain derrière la mairie déléguée de Villotran appartenant à Mme Maheu

Suite à une suggestion de Mme MAHEU, M le Maire propose au conseil d'acheter une partie de la parcelle située à l'arrière de la salle des fêtes de Villotran, sur laquelle se trouve la mare servant de trop plein à la mare située en face de la ferme de M TACK.

La parcelle concernée fait environ 4000m² et le prix proposé par la mairie est de 1.5 euros/m².

Le conseil, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cet achat qui permettra de sécuriser l'évacuation de l'eau de la mare le long de la route.

Point travaux Maison d'Assistantes Maternelles

Les travaux sont quasiment terminés, il reste à faire l'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR) à l'entrée.

Le conseil valide le devis de l'établissement BONNAIRE pour un montant de 4500 euros hors taxes.

La Protection Maternelle et Infantile passera le 16 septembre pour donner son accord à l'ouverture de la MAM le 30 septembre.

Point travaux salle multifonction de La Neuville Garnier.

Nous en sommes au dépôt du permis de construire qui aura lieu dans les semaines à venir ; Notre dossier de subvention passe en octobre au Conseil Départemental. Croisons les doigts. L'aménagement du parking, réalisé par la Communauté de Communes des sablons, est également programmé. L'appel d'offre sera réalisé début 2025.

Valorisation du verger à La Neuville Garnier.

Le terrain devant servir partiellement de parking pour la future salle multifonctions de La Neuville Garnier est actuellement plantée de pommiers.

M le Maire propose de livrer les pommes aux établissements Brasserie et Cidrerie MAEYAERT afin de faire une cuvée « LES HAUTS TALICAN ».

Le conseil est favorable à l'unanimité à cette démarche.

Point Fêtes passées et à venir

La fête du village le 31 août a été un succès mais M le Maire regrette qu'il y ait beaucoup de personnes extérieures à la commune.

Mme DERAS, responsable des Fêtes et Cérémonies, nous annonce :

- La soirée Karaoké le 12 octobre.
- La soirée Beaujolais le 23 novembre.
- Le repas des Aînés, ouverts à tous les habitants de plus de 65 ans inscrits sur les listes électorales, le 8 décembre à Villotran.

Les colis cette année viendront de Normandie et non d'Alsace.

- Arbre de Noël le 13 décembre.

Mme MAHEU fait un compte-rendu de la randonnée qui a eu lieu le 7 septembre. Il y a eu une vingtaine de participants malgré la pluie tombée une heure avant le départ.

Demande d'une habitante de licence de taxi

Une habitante de La Neuville Garnier nous fait la demande d'une licence de taxi. Il s'agit plutôt d'une demande d'autorisation de stationnement, délivrée par les communes, afin d'exercer la profession.

Le conseil est d'accord à l'unanimité et fera faire un marquage au sol « TAXI » ainsi que l'installation d'un panneau dédié.

Décisions modificatives Une décision modificative est à prendre car il manque 10 euros au compte 66111. Le conseil est d'accord à l'unanimité.

Questions diverses

M le Maire informe le conseil :

- Au niveau de la mare rue du Point du Jour, les deux traversées de route en eaux pluviales vont être refaites par la CCS.
- Des travaux de remplacements de poteaux électriques vont être effectués par le Syndicat d'Electrification de l'Oise à Malassise et Chemin des Longues Mines. Les anciens poteaux seront retirés quand France Telecom et la fibre se seront raccordés sur les poteaux neufs.
- Une nouvelle demande de devis a été faite pour la réfection de la rue de Bretagne afin de déposer une demande de subvention auprès de la Préfecture.

La séance est levée à 21h.

ARBRE DE NOËL

Mesdames, Messieurs,

Pensez à prendre contact avec la mairie afin de vous assurer que votre, vos enfant (s) est, sont connu (s) de nous. Cette année, la tranche d'âge concernée est 2012-2024.

TRES IMPORTANT

Suite aux plaintes de parents, d'habitants et d'automobilistes, il est demandé aux habitants sur l'ensemble de la commune de tailler leurs haies à l'aplomb des limites de propriété afin de dégager un espace sécurisé pour les piétons.

Ce travail devra être effectué avant le 15 janvier 2025. Au-delà, la commune fera faire les travaux à la charge de l'habitant concerné.